

VÉNISSIEUX

La municipalité reçoit le label « Ville ludique et sportive »

Sports et loisirs. Mercredi, la Ville recevra officiellement ce label décerné par la Gazette des communes, le courrier des maires et la Fédération des industries du sport et des loisirs.

Cette année, la municipalité a concouru au label de la « Ville ludique et sportive » organisé par la Gazette des communes, le Courrier des maires et la FIFAS (Fédération française des industries du sport et des

loisirs), sous le patronage du ministère des Sports et de la jeunesse.

Un label que la ville a obtenu en ce début d'automne et ce pour trois ans, et qui sera décerné au maire Michèle Picard (PCF), ce mercredi

20 novembre, lors du salon des maires et des collectivités locales.

« Ce label était fondé sur un cahier des charges mentionnant notamment trois grands critères : la mise en place d'une politique globale de promotion de l'activité sportive et physique ; les infrastructures (avec 18 gymnases, divers stades et 26 salles pratiques, la 3^e ville du Rhône est la mieux dotée du Département en terme d'installations sportives au nombre de m² par habitant) ; ainsi que le soutien aux clubs et la contribution au sport scolaire.

La copie présentée par Véniessieux a donc séduit les promoteurs de ce label. De quoi réjouir Andrée Loscos (PCF), adjointe aux Sports : « Il y a 94 500 utilisateurs dans nos équipements. Nous avons toujours fait le choix de l'humain, de l'intérêt général. Ce label



■ L'organisation des grands événements tout public, fait également partie des points forts du dossier véniessien. Photo Carlos Soto



■ Le soutien au sport scolaire est l'un des points forts du dossier véniessien. Photo Carlos Soto

est le reflet du travail fait au quotidien. Une récompense venant saluer notre politique de l'éducation par le sport. Un encouragement à poursuivre l'action pour tous les acteurs (professionnels, bénévoles) dans le sens du sport pour tous, mais également du sport de haut niveau. En ces temps de crise, il n'est pas courant que le sport représente 10 % du budget de la Ville. » Quant à Benoît Depierre,

directeur des sports, il ajoute qu'après avoir lancé un travail de rénovation et de réhabilitation de ces infrastructures sportives, « la Ville attaque une seconde phase de réflexion sur de futurs équipements. Il faudra prioriser les investissements. »

Autre axe de développement annoncé : la promotion du sport adapté via des aménagements sur les équipements actuels et à venir. ■